

naissance aux *modes*. Les *modes* du syllogisme sont donc les différentes formes du syllogisme d'après la quantité et la qualité des propositions. On en compte soixante-quatre, dont douze seulement sont concluants.

C'est pour les distinguer que les scolastiques avaient créé les mots techniques : *Barbara*, *Celarent*, *Darii*, *Ferio*, etc. Un syllogisme en *Barbara* est formé de trois propositions affirmatives et universelles : A A A ; un syllogisme en *Ferio* se compose d'une universelle négative, d'une particulière affirmative et d'une particulière négative : E I O.

Les *figures* et les *modes* signifient, au fond, les genres et les espèces du syllogisme.

IV. — SYLLOGISMES INCOMPLETS ET COMPOSÉS

La forme rigoureuse du syllogisme ne convient d'ordinaire qu'au logicien et au géomètre. Dans le langage usuel et dans les œuvres de littérature, on donne au raisonnement une forme plus variée et des tours plus vifs. On dispose autrement les propositions : on énonce tout de suite ce qu'il s'agit de prouver, c'est-à-dire la conclusion du syllogisme, et on la fait suivre de ses preuves, en supprimant tout ce qui n'est pas nécessaire à l'intelligence du raisonnement. « Tous les hommes sont faillibles, » dit-on à quelqu'un qui s'est trompé, en lui laissant le soin d'achever le syllogisme dont on ne lui donne que la majeure. « Le premier mérite du discours est d'être plein de sens et de donner à l'esprit l'occasion de former une pensée plus étendue que n'est l'expression. » (PORT-ROYAL.)

Les principaux arguments dérivés du syllogisme (*syllogismes incomplets et composés*) sont : *Penthymème*, *l'épichérème*, le *prosyllogisme*, le *dilemme*, le *sorite*. On peut y joindre l'exemple et l'argument personnel.

Enthymème. — C'est un syllogisme dont on sous-entend l'une des prémisses. « C'est l'argument de l'orateur, » a dit Aristote ; la forme classique ferait languir le style. En général, un discours n'est qu'une suite d'enthymèmes. La prémisses exprimée s'appelle *antécédent*, et la conclusion prend le nom de *conséquent*.

Exemples : Vous êtes juge, il faut que vous écoutiez. La majeure est sous-entendue : tout juge doit écouter. — Je pense, donc je suis. — L'homme est libre, donc il est responsable. — Tu te fâches, donc tu as tort.

Souvent l'enthymème se déguise sous une forme plus littéraire : « Mortel, ne garde pas une haine immortelle. » (HOMÈRE.) — « Il n'est pas condamné, puisqu'on veut le confondre. » (RACINE.) — « Les destins sont contents : Oronte est malheureux. » (LA FONTAINE.)

Souvent aussi on le renverse, c'est-à-dire qu'on énonce le conséquent avant l'antécédent : Dieu punira le méchant, car il est juste.

Il y a un enthymème dans ce vers de Racine : « Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte. » Le syllogisme complet serait : Celui qui craint Dieu ne doit pas avoir d'autre crainte ; or je crains Dieu, donc...

Autres exemples :

Le Dieu que nous servons est le Dieu des combats :

Non, non, il ne souffrira pas

Qu'on égorge ainsi l'innocence. (RACINE.)

Pour grands que soient les rois, ils sont ce que nous sommes,

Et peuvent se tromper comme les autres hommes. (CORNEILLE.)

Ce qui revient à dire : Les rois sont hommes, donc faillibles.

L'argument peut être réduit à une seule proposition. Ce vers de Don Diègue : « Qui l'a gagné sur vous, l'avait mieux mérité, » sous-entend la mineure « or je l'ai gagné sur vous », et la conclusion « donc je l'avais mieux mérité ». Il en est de même de la réponse du comte : « Qui peut mieux l'exercer en est bien le plus digne, » et de cet autre vers de don Diègue : « Qui n'a pu l'obtenir ne le méritait pas. »

Voici des enthymèmes plus ou moins déguisés : Voulez-vous être heureux ? Occupez-vous du bonheur des autres. — Vous voulez être heureux, et vous ne vous occupez pas du bonheur des autres ! — Comment seriez-vous heureux, vous qui ne vous occupez pas du bonheur des autres ? — La majeure de cet enthymème, présenté sous trois tours différents, c'est cette belle pensée de Bernardin de Saint-Pierre : « On ne fait son bonheur qu'en s'occupant de celui des autres. »

Epichérème. — C'est un syllogisme dans lequel l'une ou l'autre des prémisses ou toutes les deux sont accompagnées de leur preuve. — Il équivaut à un syllogisme multiple, car la preuve de chaque prémisses donne lieu à un ou plusieurs syllogismes. On a comparé le syllogisme à la main fermée, et l'épichérème à la main ouverte.

Exemple : L'ordre est l'œuvre d'un ordonnateur ; or l'ordre existe dans le monde : tout y est soumis à des lois stables et générales ; donc le monde est l'œuvre d'un ordonnateur. La majeure, qui n'est qu'une transformation de cet axiome : « Tout fait a une cause, » n'a pas besoin de preuve.

Si Jésus-Christ est ressuscité, sa doctrine est divine : Dieu, qui est la vérité et la bonté par essence, ne peut faire un miracle pour soutenir le mensonge et induire en erreur le genre humain ; or Jésus-Christ est ressuscité : ce fait est attesté par des témoins nombreux et évidemment véridiques, c'est-à-dire tels qu'ils n'ont pu être trompés, qu'ils n'ont pu tromper ni voulu tromper, et qu'ils n'auraient pu tromper, lors même qu'ils l'auraient voulu ; — donc sa doctrine est divine.

Tout discours, toute œuvre où le raisonnement domine, tout plaidoyer surtout, peut, le plus souvent, se résumer dans un épichérème. Voici le résumé classique, sous forme d'épichérème, du discours de Cicéron pour Milon : *Il est permis de tuer quiconque nous tend des embûches pour nous ôter la vie* : la loi naturelle, le droit positif, les exemples le prouvent ; or *Clodius a tendu des embûches à Milon pour lui ôter la vie* : l'escorte dont il était accompagné, le bruit qui s'était répandu dans la ville que Milon ne reviendrait pas de ce voyage, et d'autres circonstances en sont la preuve ; donc *il a été licite à Milon de tuer Clodius*.

Prosyllogisme. — C'est un argument formé de deux syllogismes tellement liés, que la conclusion du premier sert de majeure au second. — Il peut y en avoir plus de deux. On l'appelle aussi *polysyllogisme*.

Toute l'argumentation de Pascal, dans les *Provinciales*, se ramène à un prosyllogisme : La Compagnie de Jésus approuve les livres de ses membres, donc elle est responsable de leurs opinions ; or ces opinions sont souvent immorales, donc cette immoralité doit retomber sur la Compagnie entière. A quoi on répond que l'approbation donnée par la Compagnie n'a pas la portée que

lui attribue Pascal, et que les opinions immorales n'étaient imputables qu'à leurs auteurs.

Le fait de la résurrection de Jésus-Christ est indubitable, s'il est attesté par des témoins nombreux et évidemment véridiques; or la résurrection de Jésus-Christ est attestée par de semblables témoins, donc c'est un fait incontestable (conclusion du premier syllogisme et majeure du second); or la résurrection de Jésus-Christ est le cachet divin imprimé à sa doctrine, donc sa doctrine est divine.

Dilemme. — Dilemme signifie *double proposition*. C'est un *syllogisme disjonctif par lequel on propose à un adversaire deux ou plusieurs alternatives qui tournent également contre lui*.

On l'appelle *glaive à deux tranchants*, argument cornu : les deux conclusions sont comme deux cornes qui frappent à droite et à gauche. Il se construit avec la conjonction *ou*. Toutes les fois que l'on commence un raisonnement par ces mots : *de deux choses l'une*, on fait un dilemme, qu'on le sache ou non. — Exemple : Ou vous savez ce que vous dites, ou vous ne le savez pas, dit-on aux Pyrrhoniens, qui prétendent qu'on ne peut rien savoir sûrement. Si vous savez ce que vous dites, on peut donc savoir quelque chose; si vous ne le savez pas, vous avez tort d'assurer que l'on ne peut rien savoir; car on ne doit pas assurer ce que l'on ne sait pas.

On connaît le dilemme, cité dans tous les traités, du général à la sentinelle qui a laissé surprendre son camp : Ou tu étais à ton poste, ou tu n'y étais pas; si tu y étais, tu as trahi; si tu n'y étais pas, tu as manqué à la consigne : dans les deux cas, tu mérites la mort.

La preuve de la liberté tirée de la loi morale peut être ramenée à un dilemme. Sans la liberté, la loi morale est inutile ou absurde : inutile, si l'action est nécessaire; absurde, si l'action est impossible. Il est en effet inutile de dire : « Fais cela, » à qui ne peut s'empêcher de le faire; et il est absurde de le dire à celui qui est dans l'impossibilité de le faire.

« Je vous chasse, » dit un personnage de comédie à son intendant qui le ruine : « ou vous êtes dupe, ou vous êtes fripon; si vous êtes dupe, je n'entends pas faire les frais de votre bêtise; si vous êtes fripon, allez vous faire pendre ailleurs. »

Où la diffusion du christianisme a eu lieu à l'aide de miracles ou sans miracles; si à l'aide de miracles, le christianisme est vrai; si sans miracles, il est vrai encore, car la diffusion du christianisme sans miracles est le plus grand des miracles.

Tertullien condamnait par le dilemme suivant la conduite de Trajan, qui d'une part défendait de rechercher les chrétiens, et de l'autre ordonnait de les punir, quand on les dénonçait : Les chrétiens sont criminels, ou ils ne le sont pas; s'ils sont criminels, pourquoi défendre de les rechercher? s'ils ne le sont pas, pourquoi les condamner?

— Dans sa forme rigoureuse, le dilemme s'exprime par une disjonctive suivie de deux propositions conditionnelles; l'écrivain emploie d'ordinaire une forme moins scolastique. Dans le dilemme suivant contre la médisance, cette forme a complètement disparu : Médire sans dessein, c'est bêtise; médire avec réflexion, c'est noirceur; que le médisant choisisse : il est insensé ou méchant.

Il en est de même du dilemme par lequel Mathan prétend justifier le rœur, d'Éliacin, dans *Athalie*; le poète a supprimé la disjonctive :

A d'illustres parents s'il doit son origine,
La splendeur de son rang doit hâter sa ruine;
Dans le vulgaire obscur si le sort l'a placé,
Qu'importe qu'au hasard un sang vil soit versé?

Le dilemme est souvent un argument sophistique. Pour qu'il soit concluant, il faut : 1° que la disjonctive épuise toutes les hypothèses possibles et ne laisse pas d'échappatoire; 2° que les propositions soient certaines, qu'on ne puisse pas leur trouver un double sens, qu'on n'en infère rien qui n'en dérive logiquement; 3° qu'on ne puisse pas le rétorquer, c'est-à-dire en retourner les conséquences contre celui qui l'a employé.

Dans le second dilemme cité plus haut, la sentinelle aurait peut-être pu répondre au général qu'elle n'avait ni trahi ni quitté son poste, mais que l'obscurité l'avait empêchée d'apercevoir l'ennemi.

Ce vieux sophisme sur l'impossibilité du mouvement est un exemple de disjonction incomplète : Si un corps se meut, il doit se mouvoir ou dans le lieu où il est, ou dans le lieu où il n'est pas; mais un corps ne peut se mouvoir ni dans le lieu où il est, ni dans le lieu où il n'est pas; donc un corps ne se meut pas. — Il y a une alternative dont on ne tient pas compte : le corps peut se mouvoir du lieu où il est dans le lieu où il n'est pas.

Il en est de même du dilemme suivant : Si le prisonnier s'est échappé, il n'a pu le faire que par la porte ou par la fenêtre : mais il n'a pu passer ni par la porte ni par la fenêtre; donc il ne s'est pas échappé. — Le prisonnier a pu percer le mur ou le plafond et s'échapper par là.

Pour dissuader quelqu'un d'accepter un emploi public, on lui dit : Ou vous remplirez bien votre emploi, ou vous le remplirez mal : dans le premier cas, vous offenserez les hommes; dans le second, vous offenserez Dieu. — Il répond : Dans le premier cas, je plairai à Dieu; dans le second, je plairai aux hommes.

On cite encore celui du sophiste Protagoras, qui était convenu avec son disciple Evalthus que celui-ci payerait telle somme après le gain de sa première cause. Evalthus tardant à plaider, Protagoras le cite en justice et lui pose le dilemme suivant : Si tu persuades aux juges que tu ne me dois rien, tu auras gagné ta première cause, et d'après nos conventions tu devras me payer; si tu ne peux les persuader, tu seras condamné, et, d'après la sentence, tu devras me payer. — Evalthus répondit : Quelle que soit la décision des juges, je ne vous dois rien : s'ils me condamnent, je ne vous dois rien en vertu de nos conventions; s'ils me donnent raison, je ne dois rien d'après leur sentence.

Sorite. — Le sorite (étymologiquement : *tas, monceau, gradation*) est un argument formé d'un nombre indéterminé de propositions tellement liées entre elles, que l'attribut de la première devient le sujet de la seconde, l'attribut de la seconde le sujet de la troisième, et ainsi de suite jusqu'à ce que le sujet de la première s'unisse à l'attribut de la dernière pour former une conclusion, qui est la proposition à démontrer. — C'est un prosyllogisme dans lequel on efface toutes les conclusions intermédiaires.

Exemple : Le sorite que Plutarque, cité par Montaigne, prête au renard est devenu classique. Avant de passer une rivière gelée, le renard met son oreille sur la glace et dit : Ce qui fait du bruit

remue; ce qui remue n'est pas gelé; ce qui n'est pas gelé est liquide; ce qui est liquide ne peut porter; donc cette rivière, qui fait du bruit (sujet de la première proposition) ne peut porter (attribut de la dernière).

Dire que les corps sont compressibles, c'est dire que les parties des corps peuvent se rapprocher; des parties qui peuvent se rapprocher sont distantes les unes des autres; des parties distantes les unes des autres ne se touchent pas: donc dire que tous les corps sont compressibles, c'est dire que les parties des corps ne se touchent pas.

« Qui autorise les violentes entreprises ruine la justice; qui ruine la justice rompt le lien qui unit les citoyens; qui rompt le lien des sociétés fait naître des divisions dans un État; qui fait naître des divisions dans un État l'expose à un péril évident: donc qui autorise les entreprises violentes expose l'État à un péril évident. » (BOSSUET.)

Les avarés sont pleins de désirs; ceux qui sont pleins de désirs manquent de beaucoup de choses; ceux qui manquent de beaucoup de choses sont misérables: donc les avarés sont misérables.

La fable *la Souris et le Chat-huant* contient un bel exemple de sorite.

Le sorite renferme la matière d'autant de syllogismes qu'il contient de propositions moins deux, et la connexion de ces syllogismes est marquée par la conclusion qui rejoint les deux bouts de la chaîne.

Il faut que la connexion indiquée par la conclusion soit réelle dans les idées, et que les mots répétés gardent le même sens. Le sorite suivant pêche contre cette règle: Athènes gouverne la Grèce; je gouverne Athènes, disait Thémistocle; ma femme me gouverne; mon fils, enfant de dix ans, gouverne sa mère; donc cet enfant gouverne la Grèce. — Le mot gouverne étant pris dans divers sens, il y a une chaîne de mots, non d'idées.

Comme on le voit dans ce dernier exemple, la forme scolastique peut aussi être modifiée: la disposition symétrique du sujet et de l'attribut de chaque proposition n'est pas de rigueur, et il suffit qu'il y ait enchaînement dans les idées.

Le sorite n'est même pas toujours la réduction de plusieurs syllogismes à un seul argument; ce n'est quelquefois qu'une simple série d'idées naissant les unes des autres et dont on se sert pour montrer le rapport des deux termes d'une conclusion, lorsqu'une seule idée ne suffit pas pour faire voir ce rapport. Exemple: La propriété est le droit acquis sur la matière par le travail; le travail est la dépense faite par l'homme de son activité libre, c'est-à-dire de son intelligence, de sa force; son activité libre, son intelligence, sa force, c'est sa vie; dire qu'on peut attenter à la propriété, c'est dire qu'on peut attenter à la vie même de l'homme.

Dans les sciences exactes, presque toutes les démonstrations se font par des syllogismes enchaînés en sorites.

De l'exemple. — L'exemple est un *enthymème dans lequel le conséquent se déduit de l'antécédent* en vertu d'un rapport de *parité, d'opposition* ou de *supériorité*.

L'antécédent est souvent un fait historique. La fable et l'apologue ne sont, dans le fond, que le développement d'un exemple pour

appuyer un principe moral. Le fait imaginé est l'antécédent de l'enthymème, le principe moral en est le conséquent.

L'exemple conclut *a pari*: d'égal à égal, pour la même raison; *a fortiori*: à plus forte raison, du plus au moins ou du moins au plus; *a contrario*: pour la raison contraire.

Exemples *a pari*:

Celui qui met un frein à la fureur des flots
Sait aussi des méchants arrêter les complots.

Dans l'oraison funèbre d'Henriette de France, Bossuet raisonne *a pari*, quand il montre l'influence de la reine s'exerçant sur Charles I^{er}, comme celle d'Esther sur Assuérus.

« Ne jugez pas, vous ne serez pas jugés; ne condamnez pas, vous ne serez pas condamnés; pardonnez, et on vous pardonnera. » (SAINT LUC, VI, 37.)

A fortiori. — Si l'on se doit à ses amis, *a fortiori* se doit-on à sa famille.

« Si nous n'hésitons pas à rendre des services à ceux qui nous peuvent être utiles, que ne devons-nous pas (devoir de reconnaissance) à ceux qui nous ont prévenus? » (CICÉRON.)

Je dois ma vie au peuple, au prince, à sa couronne;
Mais je la dois bien plus au Dieu qui me la donne:
Si mourir pour son prince est un illustre sort,
Quand on meurt pour son Dieu, quelle sera la mort?

(CORNEILLE, *Polyeucte*.)

« Je l'aimais inconstant, qu'eussé-je fait fidèle? » (RACINE, *Andromaque*.)

« Que si Dieu accorde aux prières les prospérités temporelles, combien plus leur accorde-t-il les vrais biens, c'est-à-dire les vertus? » (BOSSUET.)

A contrario. — Vous parlez en sujet, je dois agir en roi.

Si l'oisiveté est la mère de tous les vices, le travail doit en être le préservatif et le remède. — « Si le luxe, si la mollesse, si la nonchalance ruinent les princes et les États, il est clair que la retenue, la discipline, la modération, l'activité, doivent opérer leur conservation. » (BOSSUET.)

L'exemple, comme argument, tire sa valeur d'une induction provisoire appliquée par déduction à un cas particulier. On sous-entend ces principes, que des causes semblables produisent des effets semblables et des causes contraires des effets contraires; qu'une chose a d'autant plus lieu d'être ou de ne pas être, qu'il y a plus de raisons pour qu'elle soit ou ne soit pas. — Mais il arrive souvent que l'on conclut mal, parce que l'on ne tient pas compte des circonstances; tel remède qui a guéri une personne en tue une autre ayant la même maladie, mais un tempérament différent. — L'argument *a fortiori*, d'ordinaire si parfaitement valable, peut induire en erreur: il ne faut pas toujours se fier à cette raison que qui peut le plus peut le moins: un membre de l'Institut pourrait fort bien n'être qu'un médiocre instituteur; un ingénieur, un mauvais tailleur de pierres; un ébéniste, un mauvais menuisier.

De l'argument personnel. — L'argument personnel ou *ad hominem* (à l'homme) est une sorte d'enthymème par lequel on confond un adversaire au moyen de ses actes, de ses paroles ou de ses principes. On le met en contradiction avec lui-même.

Cet argument n'a d'ordinaire qu'une valeur relative à la personne contre laquelle on l'emploie. L'art oratoire s'en sert, mais la logique apprend à en user avec réserve: on réfuterait mal un moraliste en faisant voir que sa conduite n'est pas d'accord avec sa doctrine.

Exemple : Bossuet dit aux impies : « Où a-t-on pris que la peine et la récompense ne soient que pour les jugements humains, et qu'il n'y ait pas en Dieu une justice dont celle qui reluit en nous ne soit qu'une étincelle? » — L'argument complet serait : Les impies reconnaissent qu'il y a une justice humaine ; donc ils doivent reconnaître qu'il y a une justice divine, ou nier que la justice humaine ait sa raison d'être (ce qui implique contradiction).

Après s'être fait le panégyriste du pouvoir impérial, Cinna veut assassiner Auguste sous prétexte de rendre à Rome la liberté ; Auguste le confond par ces paroles :

Quel était ton dessein et que prétendais-tu,
Après m'avoir au temple à tes pieds abattu ?
Affranchir ton pays d'un pouvoir monarchique ?
Si j'ai bien entendu tantôt ta politique,
Son salut désormais dépend d'un souverain
Qui, pour tout conserver, tienne tout en sa main.
Et si la liberté te faisait entreprendre,
Tu ne m'aurais jamais empêché de la rendre,
Tu l'aurais acceptée au nom de tout l'État,
Sans vouloir l'acquiescer par un assassinat.

Cicéron, plaidant pour Ligarius accusé par Tubéron d'avoir fait la guerre à César, détruit toute l'argumentation de l'accusateur en rappelant que celui-ci a lui-même, en Afrique, porté les armes contre César.

Usage et abus du syllogisme. — Le syllogisme forme la plus sûre des démonstrations, et il est le meilleur des procédés pour découvrir et réfuter l'erreur. Il va droit au but, écartant tout détail inutile, tout artifice de style, toute phraséologie. Le sophisme et le paradoxe ne peuvent résister à une analyse qui les dépouille de leurs formes trompeuses et les réduit aux trois propositions d'un syllogisme.

Mais il faut se rappeler que le syllogisme peut être irréprochable comme argument et aboutir à une conclusion fautive, ce qui arrive toutes les fois que l'on part de prémisses fausses. C'est là une des causes les plus fréquentes d'erreur.

Toutes les fois qu'on s'appuie sur une proposition générale, il faut bien examiner si elle ne souffre pas quelques exceptions, et si le cas particulier que l'on veut y faire rentrer n'est pas au nombre de ces exceptions¹.

Souvent le principe ou le jugement sur lequel porte un raisonnement dont la conclusion est fautive est sous-entendu ; le meilleur moyen de reconnaître la fausseté de ce principe ou de ce jugement, c'est de le formuler.

¹ « Le sentiment de la responsabilité augmente chez le raisonneur, lorsqu'il sait que l'inférence qu'il applique à un individu peut s'appliquer également à un grand nombre d'individus. — En généralisant l'inférence, on s'aperçoit des cas qui la contredisent. Toute personne qui tente de justifier le despotisme d'un monarque sera arrêtée sans doute, s'il lui faut avouer que dans toutes les circonstances semblables le despotisme est désirable. »
(BAIN, *Logique*.)

Proscrire le syllogisme, comme le voulait Bacon, serait proscrire la déduction, sans laquelle on ne peut descendre du principe à la conséquence, de la loi à son application, de la théorie à la pratique, c'est-à-dire de la science à l'art ; ce serait mutiler la raison.

Sans doute, on serait ridicule de vouloir toujours mettre ses arguments en forme, et ne discuter qu'à coups de syllogisme ; sans doute aussi, « ce n'est pas *barbara* et *baralipon* qui forment le raisonnement, » comme le dit fort bien Pascal ; sans le bon sens, qui interprète et applique les règles, leur connaissance remplit l'esprit « d'une sottise présomption par une élévation étrangère et par une enflure vaine et ridicule » ; il n'est pas nécessaire de les avoir étudiées pour bien raisonner : d'ordinaire un esprit doit s'y conformer naturellement ; il n'en reste pas moins vrai que, lorsqu'on n'a pas été soumis à cette discipline sévère du syllogisme, on laisse volontiers flotter ses idées dans le vague, on ne les enchaîne pas, on ne voit ni d'où elles viennent ni où elles conduisent. — « L'art syllogistique, a dit Cousin, est une escrime puissante, qui donne à l'esprit l'habitude de la précision et de la rigueur. C'est à cette mâle école que se sont formés nos pères, et il n'y a que de l'avantage à y retenir la jeunesse actuelle. »

Seulement il ne faut employer le syllogisme que dans les choses qui le comportent. C'est un abus de vouloir démontrer par le syllogisme ce qui ne peut pas l'être, par exemple, dans les sciences mathématiques, les axiomes, et, dans les sciences expérimentales, les faits qui ne peuvent être connus que par l'observation et le témoignage des hommes.

Le plus grand tort de la scolastique en décadence fut d'accepter trop souvent et sur l'autorité d'Aristote, quelquefois sans aucune raison, des principes incertains, dont elle tirait mille conséquences fausses. On en était venu à prendre les mots pour les choses elles-mêmes, et à chercher dans l'agencement ingénieux des termes tout le secret des idées de la science. Mais l'abus ne prouve rien contre la chose.

Quelques témoignages en faveur du syllogisme. — « Le caractère de ces siècles *barbares* du moyen âge, le caractère le plus saillant et celui cependant dont on se doute le moins, c'est d'être souverainement logique ; c'est pour cela que le moyen âge fut si épris de syllogismes, de raisonnements ; c'est une époque où un principe n'est jamais posé sans que l'on cherche à en déduire les conséquences ; un grand événement ne se réalise pas sans que tous les esprits ne s'agitent pour trouver le principe. De là tous les grands efforts, toutes les grandes actions du moyen âge. » (OZANAM, *la Civilisation au v^e siècle*, 10^e leçon.)

« La scolastique a amplement payé sa dette à la France, qui l'avait produite ; et nous ne craignons pas d'affirmer que c'est à elle que la langue française doit cette précision, cette clarté, qui en font le plus actif et le plus précieux instrument des idées dans les temps modernes. Sans les travaux si subtils de la scolastique, sans ses dissections logiques, notre langue n'aurait jamais atteint cette prodigieuse netteté qu'aucune autre n'égale. » (BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE.)

« Je tiens que l'invention de la forme des syllogismes est une des plus belles de l'esprit humain, et même des plus considérables. C'est une espèce de mathématique universelle dont l'importance n'est pas assez connue, et l'on peut dire qu'un art d'infailibilité y est contenu, pourvu qu'on sache et qu'on puisse s'en bien servir... Les lois de la logique ne sont autres que celles du bon sens mises en ordre et par écrit. » (LEIBNIZ.)

« Toute personne qui voudra s'exercer dans ce genre s'apercevra bientôt de la prodigieuse difficulté qu'on doit vaincre pour suivre la même idée sans la moindre déviation, et cette difficulté excessive prouve l'utilité de la méthode, qui n'a certainement rien d'égal pour former l'esprit en le rendant à la fois sage et pénétrant. Je ne dis pas que les sciences qui reposent entièrement sur l'expérience se prêtent aussi aisément que les sciences purement rationnelles à la

forme syllogistique; mais je dis qu'il n'y a pas de raison d'exclure cette forme en général, et je crois que les physiciens mêmes et les chimistes, s'ils l'employaient, pourraient être conduits à découvrir des côtés faibles dans leurs théories, ou des moyens d'être plus clairs et plus convaincants. — On ne l'aura jamais assez répété, le syllogisme est l'homme. Abolir, altérer l'un ou l'autre, c'est la même idée. » (J. DE MAISTRE, *Examen de la philosophie de Bacon*, ch. I.)

TABLEAU ANALYTIQUE

I. Les trois opérations de l'esprit.	Il y a trois opérations fondamentales de l'esprit : <i>concevoir, juger, raisonner</i> . <i>Concevoir</i> , c'est se représenter les choses, en avoir une idée. — La <i>conception</i> s'oppose à l' <i>imagination</i> . <i>Juger</i> , c'est <i>joindre</i> ou <i>séparer</i> deux termes et <i>affirmer</i> ou <i>nier</i> l'un de l'autre. <i>Raisonner</i> , c'est aller du connu à l'inconnu, prouver une chose par une autre. Les anciennes logiques ajoutaient une quatrième opération : <i>ordonner</i> , c'est-à-dire grouper et enchaîner les <i>idées</i> , les <i>jugements</i> , les <i>raisonnements</i> , pour en former des <i>systèmes</i> . — C'est la <i>méthode</i> .
II. Déduction immédiate. — Opposition. Conversion.	Les principales formes de la <i>déduction immédiate</i> sont l' <i>opposition</i> et la <i>conversion</i> . L' <i>opposition</i> consiste à conclure, de la vérité ou de la fausseté d'une proposition, la fausseté ou la vérité d'une proposition opposée. Tous les hommes sont mortels, donc aucun n'est immortel. La <i>conversion</i> consiste à tirer une proposition d'une autre proposition en transposant le sujet et l'attribut, <i>sans en changer la valeur</i> : Tout homme est animal raisonnable; tout animal raisonnable est homme. — Mais on ne peut pas dire : Tout homme est mortel, donc tout mortel est homme, l'attribut <i>mortel</i> ne gardant pas la même extension.
Déduction médiate.	La <i>déduction médiate</i> se fait par le <i>syllogisme</i> et les arguments qui en dérivent. <i>Définition</i> . — Le syllogisme est un argument formé de trois propositions tellement enchaînées, que la troisième suit nécessairement des deux premières. Le <i>syllogisme</i> est l'argument-type. Mettre un argument en forme, c'est faire un syllogisme. <i>Éléments</i> . — Tout syllogisme doit renfermer trois <i>idées</i> ou <i>termes</i> et trois <i>jugements</i> ou <i>propositions</i> . On distingue le <i>grand terme</i> , le <i>moyen terme</i> et le <i>petit terme</i> . Les deux premières propositions s'appellent <i>majeure</i> (grand terme comparé au moyen), et <i>mineure</i> (petit terme comparé au moyen); elles forment les <i>prémises</i> ; la troisième s'appelle <i>conclusion</i> (elle contient le grand et le petit terme).
III. Syllogisme.	<i>Principe</i> . — Deux idées qui conviennent à une même troisième conviennent entre elles. C'est une application du principe d'identité et de contradiction. <i>Règles</i> . — 1° Le <i>grand terme</i> et le <i>petit terme</i> ne doivent pas avoir plus d'extension dans la conclusion que dans les <i>prémises</i> ; 2° Le <i>moyen terme</i> doit garder une <i>signification identique</i> , et être pris au moins une fois dans <i>toute son extension</i> ; 3° L'une des <i>prémises</i> doit contenir la conclusion, et l'autre faire voir qu'elle la contient. (Le contenu du contenu est contenu dans le contenant.) <i>Règle de contenance</i> . — <i>Remarque</i> . Si l'on viole la première règle, la conclusion ne saurait être renfermée dans les <i>prémises</i> ; si l'on viole la deuxième,

LES TROIS OPÉRATIONS DE L'ESPRIT. — SYLLOGISME ET ARGUMENTS DÉRIVÉS

LES TROIS OPÉRATIONS DE L'ESPRIT. — SYLLOGISME ET ARGUMENTS DÉRIVÉS (Suite.)

l'on n'a plus *trois termes*, mais *quatre*, partant plus de syllogisme; si l'on viole la troisième, on conclut de *quelqu'un à tous*, c'est-à-dire du moins au plus (c'est encore la première).

Différentes sortes. — 1° Syllogisme *affirmatif* ou *négalif*, suivant que les deux *prémises* ou l'une d'elles seulement est *affirmative* ou *négalif*.

III. Syllogisme. (Suite.)

2° Syllogisme *simple* ou *composé*, suivant que la majeure est une proposition simple ou composée. — Les syllogismes composés sont *conjonctifs*, *disjonctifs* ou *hypothétiques*, suivant que les majeures sont construites avec les conjonctions *et* ou *ni*, *ou*, *si*.

Figures et modes. — On appelle *figures* du syllogisme les différentes formes que prend cet argument selon la place qu'occupe le moyen terme. — Il n'y a que quatre figures. — Les *modes* sont les différentes formes du syllogisme d'après la *quantité* et la *qualité* des propositions. — Il y a 64 modes; 12 seulement sont concluants.

Les principaux arguments dérivés du syllogisme sont : 1° l'*enthymème*, 2° l'*épichérème*, 3° le *prosyllogisme*, 4° le *dilemme* et 5° le *sorte*. On y joint 6° l'*exemple* et 7° l'*argument personnel*.

1° L'*enthymème*. — C'est un syllogisme dont on sous-entend l'une des *prémises*.

La *prémisse* exprimée s'appelle *antécédent*, et la conclusion *conséquent*.

L'*enthymème* est l'argument de l'orateur.

2° L'*épichérème*. — Syllogisme dans lequel l'une des *prémises* ou toutes les deux sont accompagnées de leurs preuves. — C'est comme une suite de syllogismes.

L'*épichérème* est l'argument de l'avocat : tout discours est une suite d'*enthymèmes* ou d'*épichérèmes*.

3° Le *prosyllogisme* ou *polysyllogisme*. — Argument formé d'une série de syllogismes tellement liés, que la conclusion du premier sert de majeure au second, la conclusion du second sert de majeure au troisième, etc.

4° Le *dilemme*. — Syllogisme *disjonctif* par lequel on propose à un adversaire deux ou plusieurs alternatives qui toutes tournent contre lui. On l'appelle *argument corru*, *glave à deux tranchants*.

Pour que le dilemme soit concluant, il faut :

- a) Que la proposition disjonctive épuise toutes les hypothèses possibles;
- b) Que les propositions soient certaines et non équivoques;
- c) Qu'on ne puisse pas les *retourner*, c'est-à-dire en retourner les conclusions contre celui qui l'emploie.

Déduction médiate (Suite.)

IV. Syllogismes incomplets et composés.

5° Le *sorte*. — Argument formé d'un nombre indéterminé de propositions tellement liées, que l'*attribut* de la première devient le *sujet* de la deuxième, l'*attribut* de la deuxième le *sujet* de la troisième, et ainsi de suite, jusqu'à ce que le *sujet* de la première s'unisse à l'*attribut* de la dernière pour former la conclusion. Le *sorte* renferme la matière d'autant de syllogismes qu'il contient de propositions moins deux.

6° L'*exemple*. — C'est une sorte d'*enthymème* dans lequel le *conséquent* se déduit de l'*antécédent*, en vertu d'un rapport de *parité* (conclusion *a pari*), d'*opposition* (*a contrario*), ou de *supériorité* (*a fortiori*).

7° L'*argument personnel* ou *ad hominem*. — C'est une sorte d'*enthymème* par lequel on confond son adversaire au moyen de ses *principes*, de ses *paroles*, de ses *actes*. — Cet argument n'est pas probant.

Usage et abus du syllogisme. — Le syllogisme forme la plus sûre des démonstrations, et il est le meilleur des procédés pour découvrir et réfuter l'erreur. Mais il faut se rappeler que le syllogisme peut être irréprochable dans sa forme et aboutir à des conclusions fausses; c'est ce qui arrive toutes les fois que les *prémises* ne sont pas rigoureusement exactes. Le moyen âge, à son déclin, avait abusé du syllogisme; mais Bacon, dans sa réaction exagérée contre la méthode scolastique, eut le grave tort de vouloir la proscrire absolument.